

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes – Droits de scolarité 2011-2012

Tableau B : Deuxième et troisième cycles en arts et en sciences – droits de scolarité (temps plein)¹, rabais provinciaux sur les droits de scolarité et bourses

	Deuxième et troisième cycles en arts		Deuxième et troisième cycles en sciences		Rabais provinciaux sur les droits de scolarité et bourses			
	Droits de scolarité (temps plein) \$	Changement en pourcentage par rapport à l'année 2010-2011	Droits de scolarité (temps plein) \$	Changement en pourcentage par rapport à l'année 2010-2011				
Nouveau-Brunswick								
Mount Allison University	s.o.	s.o.	500 ²	0 %				
St. Thomas University	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.				
Université de Moncton	6 858	4,2 %	6 360	4,2 %				
University of New Brunswick	5 760	3,6 %	5 760	3,6 %				
Nouvelle-Écosse								
Acadia University	6 814	3,0 %	4 774	3,0 %				
Atlantic School of Theology	5 360	2,9 %	s.o.	s.o.				
Cape Breton University	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.				
Dalhousie University	6 573	3,0 %	7 473	3,0 %	Rabais sur les droits de scolarité pour les résidents de la Nouvelle-Écosse (temps plein)³ 1 283 \$	Rabais sur les droits de scolarité pour les étudiants de l'extérieur de la province (temps plein)³ 261 \$		
Mount St. Vincent University	7 845	3,0 %	s.o.	s.o.				
N.S. Agricultural College	s.o.	s.o.	7 473	3,1 %				
N.S. College of Art & Design	5 663	2,9 %	s.o.	s.o.				
Saint Mary's University	6 336	3,0 %	3 811	3,0 %				
St. Francis Xavier University	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.				
University of King's College	6 900	s.o.	s.o.	s.o.				
Université Sainte-Anne	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.				
Île-du-Prince-Édouard								
University of Prince Edward Island	3 427	3,0 %	3 427	3,0 %				

Source : Données fournies par les universités; les droits de scolarité ne sont pas ajustés ni pondérés.

s.o.: sans objet

¹ « Temps plein » : charge de cours complète. Les programmes professionnels et appliqués sont exclus (p. ex. MBA, MEd).

² Les droits de scolarité à Mount Allison University sont de 500 \$ la première année et de 250 \$ la deuxième année.

³ La Nouvelle-Écosse offre aux résidents de la province un rabais pouvant atteindre 1 283 \$ sur leurs droits de scolarité, et les étudiants de l'extérieur de la province peuvent recevoir un rabais maximal de 261 \$. Ces montants ne sont pas déduits des droits de scolarité présentés ci-dessus.